

Compte rendu – réunion de rentrée : accompagnement APC x ILOT 13

Date : 28/09/21

Présents :

- Monsieur Cohen, copropriété n°5
- Monsieur Glénisson, copropriété n°2
- Monsieur Briole, copropriété n°2
- Monsieur Henocq, copropriété n°7
- Monsieur Bezet, copropriété n°5
- Monsieur Kerand, copropriété n°4
- Madame Iakovlev, copropriété n°1
- Monsieur Tuech, copropriété n°4
- Madame Driout, copropriété n°3
- Madame Sigrand, syndic des copropriété n°2, 4 et 7

Formalisation de l'organisation des réunions de travail

Il est important que les syndics soient mis dans la boucle lors de chaque invitation et qu'ils puissent prendre connaissance des comptes rendus de réunion.

L'invitation sera envoyée 2 à 3 semaine à l'avance avec une proposition de plusieurs dates via un sondage Doodle.

2 personnes maximum par copropriété peuvent être présentes pour garantir un nombre limité de personnes pour garantir une efficacité dans les échanges. Les membres de l'union ou des conseils syndicaux sont libres de convier un copropriétaire à condition de respecter la règle précédente.

Mieux comprendre l'accompagnement de l'APC sur la rénovation des copropriétés

Les représentants des copropriétaires souhaitent pouvoir expliquer clairement le rôle de l'APC et les enjeux autour de la rénovation, notamment lors des prochaines assemblées générales.

Un support de présentation va être fourni : présentation de l'agence et du service CoachCopro.

L'APC encourage dès à présent l'ensemble des copropriétaires à se connecter sur la plateforme pour s'acculturer sur le sujet de la rénovation : <https://www.coachcopro.com/>.

Appui d'un conseiller de l'agence

L'Ilot 13 disposera de l'appui de Marc TEILLLOT, chargé de missions à la rénovation des copropriétés et référent du 13^{ème} arrondissement.

Organisation de la visite

Une visite (1h30 à 2h maximum) sera organisée début novembre (et non octobre pour profiter la présence de Monsieur Schuhmacher – futur éco-gestionnaire sur l'îlot 13) en petit comité pour prendre connaissance des enjeux.

Les problématiques qui seront soulevées pourront concerner les logements, les parties communes des bâtiments et les espaces extérieurs.

La gestionnaire de l'îlot, Madame Madelaine devra être présente.

L'invitation sera envoyée prochainement.